



Restaurant

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 12 mars 2004

Bonjour,

J'ai été dans un restaurant a Paris, où nous avons demandé une table non fumeur et là la serveuse avec un grand sourire nous répond : nous sommes un endroit a paris ou nous n'avons pas d'endroit non fumeur. Je lui retorque : ce n'est pas très légal et là la serveuse est repartie.

Que peut t-on faire dans ces cas là ?

Réponse :

Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les Bar et Restaurants, puis les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. Si vous souhaitez ensuite aller plus loin dans votre démarche, contactez-nous à nouveau

Voyez également les modèles de mise en demeure restaurant et les [Bonnes adresses](#) pour non-fumeurs